



## FICHE DE POSTE A PROFIL

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>N°10</b>
	<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>Conseiller pédagogique exerçant en circonscription Circonscription de Marseille Aygalades</b>
	<b>PLACE DU POSTE</b>	La circonscription s'étend sur une partie du 15 <sup>ème</sup> arrondissement de Marseille (écoles REP+) et sur la commune de Septèmes-les-Vallons (hors EP + 1 groupe scolaire en REP). Les locaux de la circonscription sont situés 1 rue Maurice Korsec, 13001 Marseille.
<b>MISSIONS ET COMPETENCES</b>	<b>CADRE GENERAL</b>	Circulaire n°2015-114 du 21-7-2015 : Missions des conseillers pédagogiques du premier degré
	<b>MISSIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement pédagogique des enseignants du premier degré.</li> <li>• Contribution à la formation initiale et continue des enseignants.</li> <li>• Contribution à la mise en œuvre de la politique éducative.</li> </ul>
	<b>FONCTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi des enseignants en début de carrière (T1, T2, T3)</li> <li>• Aide et conseils aux enseignants titulaires</li> <li>• Mise en œuvre de la formation continue : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Organisation et suivi des animations pédagogiques hors constellations</li> <li>○ Suivi des « constellations »</li> <li>○ Accompagnement des équipes pédagogiques en fonction des besoins et des demandes</li> </ul> </li> <li>• Suivi des résultats aux évaluations nationales et productions d'outils d'appropriation par les équipes pédagogiques.</li> <li>• Accompagnement des équipes pédagogiques à la gestion de l'hétérogénéité</li> <li>• Participation aux instances des réseaux REP et académiques</li> <li>• Collaborer avec les membres du RASED et participer au pôle ressource de la circonscription</li> <li>• Suivi des projets spécifiques et des dispositifs.</li> </ul>
	<b>COMPETENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Savoir se positionner auprès des équipes enseignantes de façon loyale vis-à-vis des politiques ministérielles et du pilotage pédagogique de l'IEN.</li> <li>• Proposer des réponses contextualisées et réalisables en cycle 1, 2, 3 et en lien avec les fonctions énoncées plus haut</li> <li>• Posséder une aptitude au travail en équipe</li> <li>• Maîtriser quelques outils d'ingénierie de formation.</li> </ul>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CAFIPEMF</li> <li>• <i>Expérience dans la gestion des élèves avec des besoins éducatifs particuliers souhaité. (CAPPEI, enseignement spécialisé)</i></li> </ul>
	<b>NOMINATION</b>	Affectation à titre provisoire, puis à titre définitif l'année suivante sur avis de l'IEN de la circonscription. L'exercice à temps partiel est incompatible avec ce type de fonction.
	<b>REGIME HORAIRE</b>	Traitement Education Nationale selon le grade et l'échelon. Les horaires sont arrêtés sur la base du taux réglementaire de 1607 heures.
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	Les enseignants candidatent en envoyant CV et lettre de motivation par courriel à ce.iena13@ac-aix-marseille.fr (copie courriel à IEN Marseille Aygalades : <a href="mailto:ce.0132716g@ac-aix-marseille.fr">ce.0132716g@ac-aix-marseille.fr</a> ) avant le 26/05/2021.
	<b>MODALITES DE RECRUTEMENT</b>	Entretien devant une commission de recrutement.
	<b>CONTACT</b>	Corinne Angelats-Bléry- IEN Marseille Aygalades : <a href="mailto:ce.0132716g@ac-aix-marseille.fr">ce.0132716g@ac-aix-marseille.fr</a>